

Votre Région

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Une plateforme collective de vente en ligne
**L'e-commerce de proximité promu par la
chambre de commerce**

B.F.



La signature de la convention de partenariat entre les gérants de l'agence Oyopi et les responsables de la CCIT. Photo Le DL /Bernard FALI

Les commerçants vont pouvoir se former à la vente en ligne et être accompagnés par la chambre de commerce et d'industrie.

« La crise sanitaire a confirmé le changement de comportement des consommateurs, commente Jean-Pierre Pradalier, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie chargé du commerce. L'achat sur le web prend de plus en plus d'importance. Le commerce en ligne, bien connu sur les sites des grandes enseignes de la distribution mais moins sur les commerces de proximité, est devenu incontournable. »

“Drive”, “click et collect”, “shops in shops”, sont autant de tendances de consommation. D'où la nécessité d'accompagner les commerçants bas-alpins sur la pratique de la vente en ligne via un drive à la fois particulier et collectif.

« On a décidé de privilégier l'idée d'une plate-forme collective de vente en ligne accessible à plusieurs commerçants quelle que soit leur activité, poursuit Jean-Pierre

Pradalier. On avait deux possibilités. Soit créer notre plateforme, soit utiliser une plateforme existante. Or l'agence locale Oyopi disposait d'un outil adapté baptisé "ÔMonDrive". Il y aura donc qu'une seule plate-forme sur le département. L'idée forte, c'est de proposer déjà à une cinquantaine de commerçants de Digne-les-Bains et Sisteron et 70 à Manosque ce nouveau dispositif commercial. On va inviter les commerçants intéressés à se former au fonctionnement de l'outil, le développer et enfin accompagner le commerçant une fois formé et opérationnel. »

• **Des consignes à Digne, Manosque, Sisteron**

Il y aura aussi et surtout une "hotline" téléphonique pour aider les commerçants qui vont souscrire à cette initiative à résoudre tous les problèmes qui risquent d'apparaître au fur et à mesure.

« Par ailleurs, poursuit Jean-Pierre Pradalier, la CCIT va assumer la première année l'abonnement à Oyopi et s'est emparé de la problématique de la livraison du drive. » D'où l'installation, pour l'instant, à Digne-les-Bains, Manosque et Sisteron, de casiers de consigne dans des lieux facilement accessibles. Le consommateur qui achètera en ligne récupérera ces articles via ces consignes sept jours sur sept. Un dispositif qui peut fonctionner pour des produits secs et mais aussi des articles alimentaires. Une grande première dans le département.

« Sur la philosophie de cette initiative, on est plus près d'Alibaba que d'Amazon », commente Daniel Margot, président de la CCIT, rappelant que la chambre consulaire a fourni un effort financier important pour faciliter la mise en œuvre de "ÔMonDrive" et offrir ce service novateur et accompagner les souscripteurs au plus grand nombre d'entrepreneurs.